

RAPPORT ACTIVITÉS

FORMATIONS

2020

01
Ain
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

CONSEIL

ARCHITECTURE

URBANISME

ENVIRONNEMENT



Lycée Montluel - J.-V. Berliottier - Extrait de « Convictions » D. Amouroux Ed.PPA 2020



Etude mise en valeur centre-ville de Pont de Vaux - Novembre 2020



SOMMAIRE

SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

FORMER

- LES ELUS
- LES PROFESSIONNELS

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- L'EQUIPE
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

Le CAUE «contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.»

(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

A l'heure où les citoyens cherchent à vivre dans des territoires porteurs de sens, un défi écologique majeur est à relever dans les domaines de l'aménagement, du patrimoine et du développement durable.

Depuis 40 ans, le CAUE de l'Ain œuvre quotidiennement à l'aménagement de la qualité de vie. Engagé, attentif au vivre ensemble et interlocuteur de terrain, il propose de vous transmettre son expérience, de vous initier à ses savoirs et ses savoir-faire à travers un programme de formation résolument tourné vers la transition qui s'impose à notre époque.

Ce programme vise à vous éclairer et vous doter de connaissances pour façonner, efficacement et harmonieusement, un avenir pérenne de nos territoires.

Le CAUE propose un catalogue se composant de 4 modules brossant, avec humilité, une partie de ce vaste sujet.

Ces modules sont indépendants et s'articulent autour d'un « programme 4 saisons »:

- Argumenter des choix couleurs dans une commune (printemps),
- Reconversion et réemploi du patrimoine bâti (été),
- Métamorphose du paysage (automne),
- Mon projet de A à Z (hiver).

Les publics visés sont les élus locaux et départementaux, responsables de service, techniciens, professionnels de l'aménagement publics et privés ou toute personne s'intéressant à la qualité du cadre de vie.

Le CAUE organise également sur demande des formations sur mesure. Ainsi en 2020, nous avons organisé deux formations "Travailler en réseau avec S-PASS Territoires" sur demande de CAUE.

FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Le CAUE « contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

Le CAUE dispose de droit de l'agrément de formation des élus locaux (article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales). Le CAUE est également référencé au datadock. Nos formations sont finançables par des OPCO (OPérateurs de COmpétences)

« ARGUMENTER DES CHOIX DE COULEURS DANS UNE COMMUNE » 10, 11 et 25 septembre 2020

« Comment faire mieux avec parfois moins ? Les couleurs peuvent être un début de réponse. Par petites touches et de proche en proche, par le simple fait de colorer sa façade ou de jardiner son pied de mur nous oeuvrons tous à embellir notre cadre de vie. Avec un minimum de moyen, il est possible de composer et de soigner nos paysages quotidiens grâce aux couleurs de façades et du fleurissement. »

Cette formation, organisée par le CAUE, a permis aux participants d'acquérir **une culture de la couleur**, de **connaître et savoir utiliser les outils chromatiques** et de **mettre en place une argumentation** couleur. Les apports théoriques et exercices pratiques sur le terrain ont été réalisés par un duo de coloristes expérimentées. Sept participants ont pu enrichir leurs compétences au cours des 3 journées.

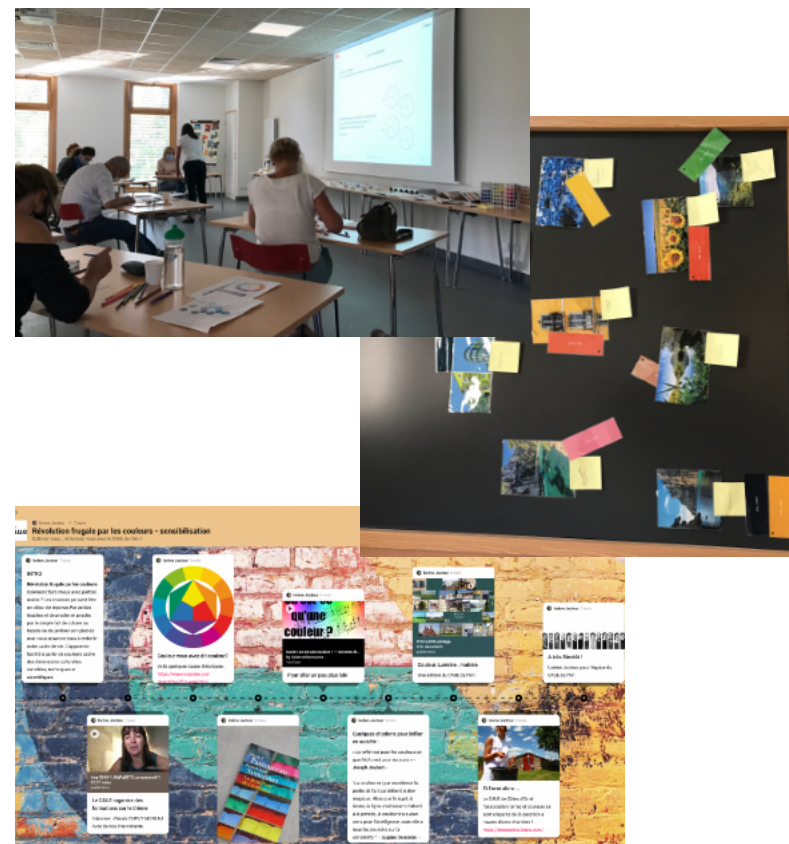
Objectif de formation :
Argumenter des choix de couleurs dans une commune

Profils des participants :

- élu : 1 conseillère municipale chargée du cadre de vie
- technicien des collectivités territoriales : 1 directrice du service urbanisme d'une commune
- architectes : 5

La formation en chiffres :

- 100% ont été satisfaits des apports pratiques de la formation.
- 71,42 % de retours du questionnaire.



FORMER LES PROFESSIONNELS

FORMATION "Travailler en réseau avec S-PASS Territoires"

14 et 15 Janvier 2020 pour le CAUE du Maine et Loire
13, 14 et 15 Octobre 2020 pour le CAUE de la Vendée

Le CAUE de l'Ain est adhérent depuis 2015 à S-Pass Territoires, la plateforme collaborative et participative du cadre de vie.

Depuis décembre 2018, le CAUE de l'Ain organise les formations de cet outil, en collaboration avec le CAUE du Nord.

Le CAUE de l'Ain participe à l'élaboration des supports pédagogiques au côté du CAUE du Nord mais gère entièrement la partie administrative des formations.

Ces formations visent à **faire monter en compétence les CAUE**, leurs partenaires et leurs publics pour favoriser le travail **en réseau et aider au déploiement de la plateforme dans les territoires.**

En 2020, les deux CAUE ont assuré une formation auprès des CAUE du Maine et Loire et de la Vendée qui ont intégré la plateforme et souhaitent former leurs équipes à l'utilisation et la compréhension de l'outil. 23 personnes ont ainsi été formées.

Objectif de formation :

visait à former et à faire monter en compétence les CAUE, leurs partenaires et leurs publics pour favoriser le travail en réseau et aider au déploiement de la plateforme dans les territoires.

Profils des participants session de janvier 2020 :

- 8 pour le CAUE du Maine et Loire
- 1 pour le CAUE de l'Aisne
- 1 pour le CAUE de la Manche
- 1 pour le CAUE du Puy de Dôme

Profils des participants session d'octobre 2020 :

- 4 architectes-conseil,
- 3 chargés de missions,
- 1 urbaniste,
- 3 fonctions support (documentaliste, assistante administrative et assistante de direction),
- 1 directeur.

La formation en chiffres session de janvier 2020 :

- 100% ont été satisfaits des apports pratiques de la formation.

- 100% de retours du questionnaire. **La formation en chiffres session de janvier 2020 :**

- 58,3% ont été satisfaits des apports pratiques de la formation.

- 100% de retours du questionnaire.



LA VIE DE L'ASSOCIATION L'EQUIPE EN 2020

L'EQUIPE EN 2020

Les architectes-conseillers

Secteur Ouest



Amandine THIMON-DROSSON
Sylvain PONS
125 communes
7 ctés de communes
(CC Pays de Bagé et Pont-de-Vaux, CC de la Veyre, CC Val Saône Centre, CC Dombes Saône Vallée, CC de la Dombes, CC Miribel et Plateau, CC de la Côte à Montluel)

Secteur Centre

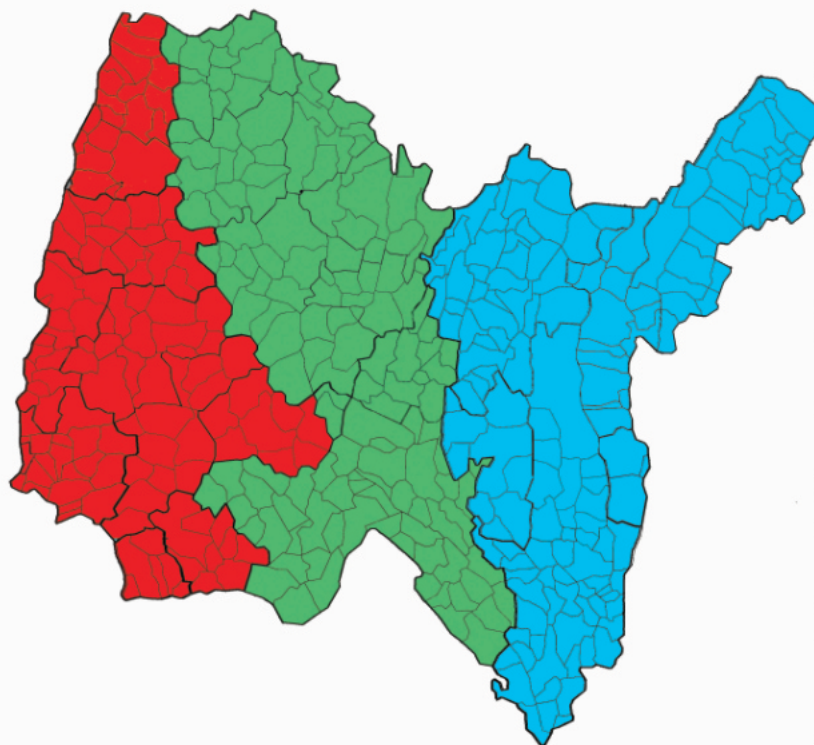


Sandrine HOUDIN
Bruno SAVI
142 communes,
3 ctés de communes
(Communauté Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon, CC Plaine de l'Ain)

Secteur Est



Anne SELVA
Matthieu VIGUIÉ
139 communes,
5 ctés de communes
(Haut Bugey Agglomération, CC Pays de Gex, CC du Pays Bellegardien, CC Bugey Sud, CC du Plateau d'Hauteville)



Direction:



Bruno LUGAZ
Architecte-Urbaniste
Directeur du CAUE

En appui technique sur l'ensemble du département



Lorène JOCTEUR
Paysagiste-conseillère

Équipe support



Nathalie GRANGE
Chargée de communication



Marie-Noëlle GUICHARDON
Secrétaire-comptable



Marie-Laurence ECOCHARD
Documentaliste-juriste



Nathalie LEQUY
Chargée de documentation

LA VIE DE L'ASSOCIATION LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020



Le Conseil d'Administration est composé de représentants de l'Etat, des collectivités locales, des professions concernées, de personnes qualifiées, représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, membres élus au scrutin secret.

I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT membres de droit

M. **Guillaume FURRI**, Directeur Départemental des Territoires de l'Ain
Mme **Emilie SCIARDET**, Architecte des Bâtiments de France,
Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain
Mme **Marilyne REMER**, Directrice académique des services de l'éducation nationale

II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES désignés par le Conseil Départemental en juillet 2017

Mme **Nathalie BARDE**, Conseillère Départementale du canton de Trévoux
M. **Alain CHAPUIS**, Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Bois,
Maire de Saint-Etienne-du-Bois
M. **Christophe FORTIN****, Conseiller Départemental du canton d'Ambérieu-en-Bugey
Mme **Clotilde FOURNIER***, Conseillère Départementale du canton d'Attignat,
Maire de Saint-Sulpice
M. **Christophe GREFFET**, Conseiller Départemental du canton de Vonnas,
Maire de Saint-Genis-sur-Menthon
Mme **Martine TABOURET**, Conseillère Départementale du Canton de Ceyzériat,
Maire de Dompierre-sur-Veyle

III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES désignés par le Préfet en mai 2018

M. **Christian COLLARD***, Architecte DPLG,
Président de l'Association des Architectes de l'Ain
M. **Jean-François DUFOUR**, représentant la Fédération du Bâtiment et Travaux
Publics et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
M. **Jacques GERBE**, Architecte DPLG
M. **Gilbert STORTI**, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

** : Président du CAUE de l'AIN

* : Membres du Bureau

IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES désignées par le Préfet en mai 2018

Mme **Catherine MAILLET**, représentant l'Association «Patrimoine des Pays de l'Ain»
Mme **Jacqueline SELIGNAN**, ancien maire de Saint-Eloi et Présidente du SCOT
BUCOPA jusqu'en juin 2020

V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION siégeant avec voix consultative

M. **Bruno SAVI**, Architecte-Conseiller

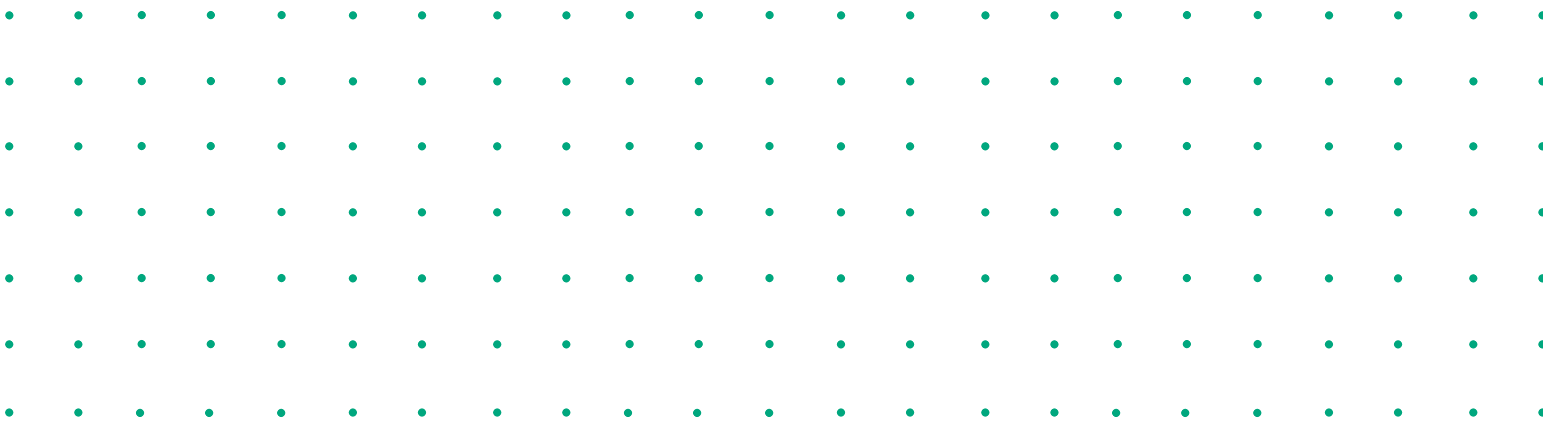
VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élus à l'assemblée générale de juin 2018

M. **Georges AGHADJANIAN***, représentant la Confédération des Artisans et
Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain
M. **Alain GROS***, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales
de l'Ain
M. **Romain HUMBERT**, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du
Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne
M. **Régis IMBERT**, ancien maire de Colomieu (jusqu'en juin 2020), délégué de la
Fondation du Patrimoine
Mme **PERRIN-CHANEL**, Architecte DPLG, représentant l'Ordre des architectes
Auvergne Rhone-Alpes
M. **Pascal PRUNIAUX**, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des
Géomètres-Experts du département de l'Ain

AUTRES MEMBRES : avec voix consultative

M. **Bruno LUGAZ**, Directeur du CAUE de l'AIN

Le conseil d'Administration au 31 décembre 2020



Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de l'Ain

34 rue du Général Delestraint
01000 Bourg en Bresse

04 74 21 11 31 - contact@caue-ain.com
www.caue01.org



septembre 2021
Mise à jour : septembre 2022